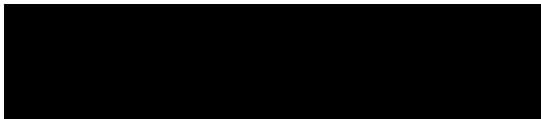


Direction de l'accès à l'information et  
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, 30 janvier 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.444**




Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 15 janvier dernier visant à obtenir tous les comptes rendus du comité des équipements, incluant des comptes rendus de sous-comités ainsi que les documents utilisés lors de ces rencontres, si applicables, concernant le préhospitalier, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 15 janvier 2024.

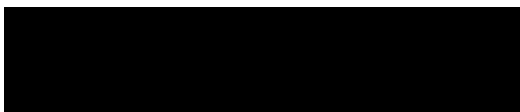
Les documents répondant au libellé de votre demande sont disponibles dans le cadre de la demande d'accès 2023-2024-413 qui est diffusée dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux au lien suivant :

[https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces\\_info/decisions-et-documents-transmis-dans-le-cadre-d-une-demande-deacces/](https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces_info/decisions-et-documents-transmis-dans-le-cadre-d-une-demande-deacces/)

Vous trouverez, annexé à la demande, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1.

Veillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j. 1